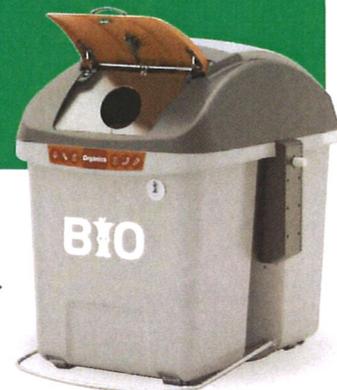


J'ALLÈGE MA POUBELLE, JE TRIE MES BIODÉCHETS...



QU'EST-CE QUE
C'EST ?

Vous les avez repérées dans votre commune ?
Ces bornes à couvercle marron permettent de trier
facilement vos déchets de cuisine, à tout moment !



DÉCHETS AUTORISÉS

ÉPLUCHURES, RESTES DE REPAS, COQUILLES, MARC DE
CAFÉ, ESSUIE TOUT, CROÛTES DE FROMAGE, RESTES DE
VIANDE, DE POISSONS ET DE CRUSTACÉS...



DÉCHETS INTERDITS

SACS PLASTIQUES, MÉTAL, EMBALLAGES, VERRES,
ALIMENTS EMBALLÉS, COUCHES ET PRODUITS
D'HYGIÈNE, DÉCHETS DE JARDIN, LITIÈRE...



ATTENTION !

NE PAS DÉPOSER DE BIODÉCHETS
DANS DES SACS EN PLASTIQUE

EN PRATIQUE !

1 RETIREZ LE KIT DE TRI
OU LES SACS
BIODÉGRADABLES
GRATUITEMENT
EN MAIRIE OU AU SIÈGE
DE CYCLAD

2 TRIEZ LES BIODÉCHETS DEPUIS
VOTRE CUISINE DANS
LES SACS FOURNIS



3 DÉPOSEZ-LES
DANS LES BORNES
À COUVERCLE MARRON
À L'AIDE DE LA CLÉ



PLUS DE SACS ?
RDV EN MAIRIE OU
UTILISEZ DES SACHETS
EN PAPIER KRAFT !



UN DOUTE,
UNE QUESTION ?



cyclad.org
 contact@cyclad.org
 Tél. 05 46 07 16 66